



CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Procès Verbal
du 24 mars 2025**



Le vingt quatre mars deux mille vingt cinq à 20h, le Conseil d'Administration régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Marie-Christine DULUC.

Présents : Sylvie VIELLE, Guy TOQUET, ~~Christian AUBRY~~, Marie-Christine DULUC, Martine CHARLES, ~~Maryvonne CHAUDET~~, Suzanne DOUXAMI, ~~Josiane MAULAVÉ~~, Nelly COURCELLE, Monique DUCHESNE, Elise DE BIE, Gaëtan MACHARD, Françoise RIOULT, Claudine RONDEAU, ~~Marie-Françoise TAREAU~~.

Absents excusés : Christian AUBRY, Maryvonne CHAUDET, Josiane MAULAVÉ, Monique DUCHESNE, Elise DE BIE et Marie-Françoise TAREAU.

Pouvoirs :

Absents :

Secrétaire de séance : Adeline REROLLE.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20h.

N° 25-02

PUBLIÉE LE 02/04/2025

VISÉE LE 25/03/2025

OBJET : *Adoption du procès – verbal de la séance du 29 janvier 2025.*

Exposé de Sylvie VIELLE

Avant qu'il ne soit soumis à la séance du Conseil d'Administration de ce 24 mars 2025, conformément aux dispositions fixées par les articles L 2121-15 et L 2121-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, ce document a été régulièrement transmis au contrôle de légalité des services de la Préfecture le 30 janvier 2025.

Il vous est proposé, après avoir délibéré,

DE PRENDRE CONNAISSANCE du projet de procès-verbal de la réunion du 29 janvier 2025 ;

D'APPROUVER définitivement les termes de celui-ci.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

N° 25-02-06

PUBLIÉE LE 02/04/2025

VISÉE LE 25/03/2025

OBJET : *FINANCES – Approbation du compte de gestion 2024*

Exposé de Sylvie VIELLE

Le compte de gestion constitue la réédition des comptes du Comptable à l'Ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice **2024**, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier public accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice **2023**, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant l'exactitude des comptes,

- 1) **Statuant** sur l'ensemble des opérations effectuées du **1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024**, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2) **Statuant** sur l'exécution du budget de l'exercice **2024** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3) **Statuant** sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DÉCLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice **2024** par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.

N° 25-02-07

PUBLIÉE LE 02/04/2025

VISÉE LE 25/03/2025

OBJET : FINANCES – Vote du compte administratif 2024

Madame VIELLE Sylvie, présidente du CCAS, ayant quitté la salle au moment du vote,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, réuni sous la présidence de Madame Marie-Christine DULUC, délibérant sur le compte administratif de l'exercice **2024** dressé par Madame Sylvie Vielle, Présidente ;

LUI DONNE ACTE de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Article	Libellé	Vote du Conseil d'administration 2024	Réalisé 2024	Engagé 2024
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES				
011	CHARGES CARACTERE GENER.	15 050,00	10 818,61	3 608,00
604	. Achat de prestations	1 500,00	580,01	
60623	. Alimentation	5 050,00	10 138,60	3 608,00
60631	. Fournitures d'entretien			
60632	. Fournitures de petit équipement	500,00	45,00	
6135	. Locations mobilières			
61358	. Autres			
6228	. Divers (ateliers UDAF ou autres)	0,00		
6232	. Fêtes et cérémonies	8 000,00		
6261	. Frais d'affranchissement			
6281	. Concours divers		55,00	
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues			0,00
65	AUTRES CHARG. GEST. COUR	26 920,00	13 202,67	
65134	. Cotisation S.S. patronale	420,00	380,00	

65133	. Secours d'urgence	5 000,00	363,27	
6574	. Subv.Fonct.Droit Privé	21 400,00	11 869,40	8 173,92
657363	. A caractère administratif		240,00	
65888	. Autres	100,00		
6561	. Aides humanitaires		350,00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00	
6718	. Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	
	TOTAL	41 970,00	24 021,28	11 781,92

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

74	DOTATIONS, SUBVENTIONS	25 320,48	25 320,48	
7474	. Communes	25 320,48	25 320,48	
7488	. Autres attributions, subventions			
7788	. Produits exceptionnels divers			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00	
773	. Mandats annulés			
7788	. Produits exceptionnels divers	0,00		
	SOUS-TOTAL EXERCICE N	25 320,48	25 320,48	
002	EXCED. ANTERIEUR REPORTE	16 649,52		
	TOTAL	41 970,00	25 320,48	

1 299,20

Dépenses de l'exercice
Recettes de l'exercice
Résultat de l'exercice
Résultats reportés de la section
Résultat de clôture

24 021,28
25 320,48
1 299,20
0,00
1 299,20

Dépenses de l'exercice
Recettes de l'exercice
Résultat de l'exercice
Résultats reportés de la section
Résultat de clôture

22 920,48
26 027,04
3 106,56
0,00
3 106,56

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.

N° 25-02-08

PUBLIÉE LE 02/04/2025

VISÉE LE 25/03/2025

OBJET : FINANCES – Affectation définitive du résultat 2024

Exposé de Sylvie VIELLE

L'instruction comptable dispose que le résultat de fonctionnement des budgets principaux des collectivités locales et de leurs budgets annexes doivent être affectés en priorité :

- à l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement antérieur
- à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement (compte 1068)

- pour le solde et selon décision de l'assemblée délibérante, en excédents de fonctionnement reportés (report à nouveau) ou en dotation complémentaire en réserves (compte 1068)

Les services de la Comptabilité publique ont transmis les comptes de gestion à l'ordonnateur en amont du vote du budget primitif 2025.

Il vous est donc proposé au vu des résultats définitifs de l'exercice **2024** ;

D'AFFECTER, définitivement, comme suit le résultat d'exploitation du budget du C.C.A.S :

BUDGET C.C.A.S.		
Résultat de l'exercice	EXCEDENT	1 299.20
Affectation en réserve (1068)	DEFICIT	-----
Report à nouveau (002)		17 948.72

DE SOULIGNER que ces résultats sont définitifs car les comptes de gestion du comptable public et les comptes administratifs sont en concordance.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.

N° 25-02-09

PUBLIÉE LE 02/04/2025

VISÉE LE 25/03/2025

OBJET : FINANCES – Vote du budget primitif 2025

Exposé de Sylvie VIELLE

Il vous est donc proposé, après en avoir délibéré :

D'APPROUVER le projet de budget primitif **2025** tel qu'il est résumé ci-dessous et s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de **42 090 €** :

Article	Libellé		BP 2023	BP 2024	RAR	propositions BP 2025
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES						
011	CHARGES CARACTERE GENER.		16 050,00	15 050,00		15 160,00
6042	. Achat de prestations		1 500,00	1 500,00		1 600,00
60623	. Alimentation	(1)	50,00	5 050,00	3 608,00	13 100,00
60632	. Fournitures de petit équipement	(1)	500,00	500,00		300,00
6228	. Divers (ateliers UDAF ou autres)	(2)				
6232	. Fêtes et cérémonies	(3)	14 000,00	8 000,00		100,00
6281	. Concours divers (cotisations)					60,00
022	DEPENSES IMPREVUES					
022	Dépenses imprévues					
65	AUTRES CHARG. GEST. COUR		23 520,00	26 920,00		26 930,00
65314	. Cotisation S.S. patronale	(4)	420,00	420,00		430,00
65133	. Secours d'urgence	(5)	5 000,00	5 000,00		4 000,00
6561	. Aides humanitaires					1 000,00
6574	. Subv.Fonct.Droit Privé	(6)	18 000,00	21 400,00		21 400,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
65888	. Autres charges exceptionnelles	(7)	100,00	100,00		100,00
	TOTAL		39 570,00	41 970,00		42 090,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES						
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS		26 027,04	25 320,48		24 141,28
74748	. Commune	(8)	26 027,04	25 320,48		24 141,28
7488	. Autres attributions, subventions					
7788	. Produits exceptionnels divers	(9)				
	SOUS-TOTAL EXERCICE N		26 027,04			
002	EXCED. ANTERIEUR REPORTE		13 542,96	16 649,52		17 948,72
	TOTAL		39 570,00	41 970,00		42 090,00

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.

N° 25-02-10

PUBLIÉE LE 06/04/2025

VISÉE LE 25/03/2025

OBJET : FINANCES – Attribution de la subvention annuelle à l'association AID'A DOM

Exposé de Marie-Christine DULUC

Afin de répondre aux demandes de subventions d'associations d'aide à domicile et dans un souci d'équité par rapport à l'attribution de la subvention à l'ADMR, la délibération n° 21-03-13 du 11 mai 2021 définit un mode de calcul d'attribution.

Le calcul est le suivant : nombre d'heures d'accompagnement pour des familles de la commune sur l'année x 0.28 euros. Il est décidé de fixer un montant plancher de versement de subvention. Si le montant du calcul est inférieur à 250 euros, la somme de 250 euros sera versée à l'association.

L'association AID'A DOM a accompagné 11 familles de Louverné pour 430 heures en 2024 :
 $430 \times 0.28 = 120.40$ euros.

La somme de 250 euros sera versée à l'association.

Il vous est donc proposé, après en avoir délibéré

DE VERSER la somme de 250 euros à l'association AID'A DOM ;

D'AUTORISER le Président à verser cette subvention de fonctionnement au titre de l'année 2025.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.

N° 25-02-11

PUBLIÉE LE 06/04/2025

VISÉE LE 25/03/2025

OBJET : FINANCES – Subvention 2025 à l'ADMR-régularisation.

Mme Suzanne DOUXAMI ne prend pas part au vote.

Exposé de Marie-Christine DULUC

Lors du vote de la délibération n° 2025-01-05 en date du 29 janvier 2025, il a été décidé d'accorder 6 003 euros de subvention à l'ADMR de Louverné.

Un courrier de l'ADMR reçu au CCAS le 10 février dernier précise le montant de la subvention demandée pour 2025, soit 5 873 euros.

Il est proposé de régulariser le montant de la subvention en réduisant le versement de 130 euros.

Il vous est donc proposé, après en avoir délibéré, dans le cadre des conventions qui lient le CCAS à l'ADMR ;

D'AJUSTER le versement de la subvention de fonctionnement à l'ADMR au titre de l'exercice 2025 de 6 003 euros à 5 873 euros (soit 130 euros en moins) ;

D'AUTORISER le Président à signer tout document s'y rapportant.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES DITS JOUR MOIS ET AN.

La séance est levée à 20h40.

**Bon pour accord,
La secrétaire de séance,
Adeline REROLLE**



Ont été examinées en séance le 24 mars 2025 les délibérations suivantes :

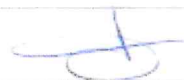
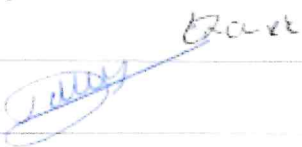
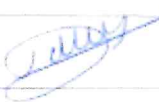
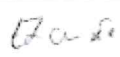
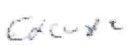
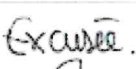
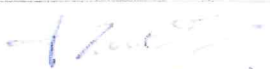
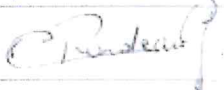
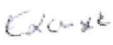
25-02	Adoption du procès-verbal de la précédente réunion
25-02-06	Finances - Approbation compte de gestion 2024
25-02-07	Finances - Vote du compte administratif 2024
25-02-08	Finances - Affectation définitive du résultat 2024
25-02-09	Finances - Vote du budget primitif 2025
25-02-10	Finances - Subvention AID A DOM 2025
25-02-11	Finances - Subvention réactualisée ADMR 2025

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU 24 MARS 2025

FEUILLE D'ÉMARGEMENT DES MEMBRES PRÉSENTS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Conseil d'Administration
24 mars 2025

Prénom - NOM	Signature	
Sylvie VIELLE		
Guy TOQUET		
Christian AUBRY		X
Marie-Christine DULUC		
Martine CHARLES		
Maryvonne CHAULET		X
Suzanne DOUXAMI		
Josiane MAULAVE		X
Nelly COURCELLE		
Monique DUCHESNE		X
Elise DE BIE		X
Gaëtan MACHARD		
Didier PERICHET		
Catherine QUINTON		
Françoise RIOULT		
Claudine RONDEAU		
Marie-Françoise TAREAU		X
